

# PLAN DE REBOND

## SOLIDAIRE ET ÉCOLOGIQUE DU DÉPARTEMENT

*Pour l'avenir de  
la Seine-Saint-  
Denis*



*Alors que la crise sanitaire a creusé les inégalités et que la Seine-Saint-Denis a payé un lourd tribut en figurant parmi les trois*

*départements les plus touchés par la mortalité liée au Covid-19, il est absolument prioritaire de lutter contre la crise sociale qui s'amorce.*

*Je réclame, avec les élu.e.s de la Seine-Saint-Denis, de tous bords politiques, l'accélération et l'amplification du plan de rattrapage pour les services publics promis par le Premier Ministre en octobre 2019, mais aussi des gestes forts de l'Etat en faveur des finances des collectivités qui ont été en première ligne pendant la crise.*

*Malgré ces difficultés et incertitudes financières, le Département a fait le choix de l'action pour répondre à la situation exceptionnelle provoquée par la crise sanitaire et ses conséquences économiques et sociales. Parce qu'il serait inconcevable d'attendre et de ne rien faire, le Département sera au rendez-vous dans les mois à venir comme il l'a été au plus fort de la crise. C'est le sens du plan de rebond solidaire et écologique que nous avons construit dans un temps très restreint et qui a été voté par l'assemblée départementale le 8 juillet 2020.*

*Doté de 55 millions d'euros, il permettra d'ici la fin 2020 de soutenir les habitant.e.s et les acteur.trice.s de la Seine-Saint-Denis pour poursuivre l'effort de solidarité et recréer des dynamiques.*

**Stéphane Troussel**

PRÉSIDENT DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE-SAINT-DENIS

**Trois fonds d'aides sont créés, tandis que les politiques publiques du Département sont mobilisées et réorientées pour faire face à la crise. Un mécénat de compétence avec un plan inédit sur le volontariat des agent.e.s du Département est également mis en place.**

## LES 3 FONDS SOLIDAIRES :

**1** *Le fonds pour les habitant.e.s fragilisé.e.s concerne l'aide au paiement des loyers avec l'augmentation du Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL), le soutien aux auto-entrepreneur.e.s et l'accompagnement numérique.*

**2** *Le fonds d'aide aux partenaires du territoire avec un effort tout particulier pour les acteur.trice.s de l'économie sociale et solidaire.*

**3** *Le fonds d'investissement pour l'avenir de la Seine-Saint-Denis pour les acteur.trice.s du territoire qui fera l'objet d'un bonus écologique.*

*Chaque fonds sera doté d'un règlement qui permettra aux acteur.trice.s du territoire de déposer des dossiers d'ici fin septembre.*

# 55 MILLIONS D'EUROS POUR L'AVENIR DE LA SEINE-SAINT-DENIS

Solidarités, culture, sport, économie sociale et solidaire, transition écologique et numérique, éducation : les engagements du Département

## SOLIDARITÉS

Le Département souhaite, au regard des conséquences sociales de la crise, investir davantage le domaine des solidarités. Une enveloppe supplémentaire versée dans un fonds d'urgence permettra d'aider les habitant.e.s en difficulté à payer leur loyer ou subvenir à leurs besoins essentiels. Des fonds de relance pour les partenaires viseront également à accompagner les transformations des structures en des lieux plus adaptés aux enjeux sanitaires (associations, établissements sociaux et médico-sociaux...) ou encore à soutenir des projets porteurs d'une forte valeur ajoutée en matière d'inclusion, d'insertion, d'emploi et de lien social sur le territoire. Enfin, une enveloppe dédiée aux personnels des établissements sociaux et médico-sociaux de la Seine-Saint-Denis permettra de reconnaître leur engagement sans faille pendant la crise par le versement de primes. La CAF93 participera à hauteur de 500 000 euros à ce volet solidarités.

18,4  
millions d'euros



## CULTURE

Le monde culturel a été fortement touché par la crise et a un rôle déterminant à jouer dans l'épanouissement des Séquano-dionysien.ne.s dans la période difficile actuelle. C'est pourquoi le Département entend apporter un soutien aux structures en difficulté financière, en interrogation sur leurs modes d'intervention auprès des publics, ou porteuses d'un projet qui a du sens pour l'avenir. Le Département viendra aussi financer l'installation d'œuvres dans l'espace public, pour documenter et embellir le territoire.

4,8  
millions  
d'euros



## SPORT

Les partenaires sportif.ve.s connaissent des difficultés financières et s'interrogent sur les modalités de continuité de leurs actions, au regard des recommandations sanitaires. Par un budget supplémentaire, le Département répondra aux difficultés de trésorerie du monde sportif et les aidera à se projeter vers l'avenir et à adapter leurs matériels et activités. Par ailleurs, des sommes seront dédiées à la rénovation et à l'adaptation des équipements départementaux : base de loisirs de Champs-sur-Marne, parcs des sports. Enfin, des actions seront menées pour renforcer la politique sportive départementale en matière de sport santé et de prévention de la perte d'autonomie.

4,8  
millions  
d'euros



## ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Pendant la période de confinement, les structures de l'économie sociale et solidaire se sont fortement mobilisées pour apporter des réponses aux habitant.e.s et ont démontré leur capacité d'adaptation. Celles qui connaissent des difficultés financières pourront se voir octroyer par le Département une enveloppe afin de bénéficier de prêts à taux zéro ou de subventions exceptionnelles. Pour les structures porteuses d'un projet de structuration de filières d'avenir, dans le domaine du care, du numérique ou de l'économie circulaire et de la construction durable, un fonds spécifique sera ouvert. De plus, les structures de l'Insertion par l'Activité Economique verront leur soutien départemental en fonctionnement augmenter, afin qu'elles puissent continuer à mener leurs activités et ramener vers l'emploi les publics qui en sont le plus éloignés.

2,7  
millions  
d'euros



## TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET NUMÉRIQUE

La crise a révélé avec plus d'acuité encore la nécessité de promouvoir un mode de consommation plus durable et des industries plus propres. Ainsi, le fonds relatif à la constitution de filières sera résolument tourné vers les enjeux de transition écologique et d'économie circulaire. Il sera par ailleurs instauré un bonus écologique pour toutes les structures qui portent un projet dans le cadre du fonds pour un « avenir solidaire en Seine-Saint-Denis ». Parce que la mobilité reste un enjeu majeur, le Département continuera également à procéder à l'aménagement de pistes cyclables temporaires sur les axes structurants du territoire. Concernant le numérique enfin, le Département mènera des actions fortes, par l'intermédiaire d'associations spécialisées, pour l'accompagnement des familles, en les équipant si nécessaire et en faisant de la lutte contre l'illectronisme des personnes les plus fragiles une priorité.

8,4  
millions d'euros



## EDUCATION

La fermeture des établissements du primaire et du secondaire pendant la période de confinement a accru les inégalités scolaires. C'est pourquoi le Département soutiendra des projets à forts enjeux éducatifs : « raccrochage scolaire », sensibilisation à l'environnement, insertion professionnelle et découverte des métiers... Par ailleurs, des actions spécifiques seront menées en direction des jeunes de l'Aide Sociale à l'Enfance pour favoriser leur insertion professionnelle et leur épanouissement par la culture et le sport.

1  
million  
d'euros



## UN PLAN INÉDIT POUR LE VOLONTARIAT ET LE MÉCÉNAT DE COMPÉTENCES DES AGENT.E.S DU DÉPARTEMENT POUR SOUTENIR LA VIE ASSOCIATIVE ET CITOYENNE

De manière exceptionnelle et unique à l'échelle des collectivités publiques, il sera accordé à chaque agent.e du Département le droit, sur son temps de travail avec maintien de salaire, de consacrer une demi-journée par semaine à des actions de volontariat ou de mécénat de compétences dans des structures œuvrant en Seine-Saint-Denis dans les champs des solidarités. Ce sont ainsi les ressources et les compétences de plus de 7000 agent.e.s correspondant jusqu'à près de 15 millions d'euros d'aide en nature, que le Département apportera au soutien des acteur.trice.s pour les accompagner dans la reconstruction et la relance du territoire.

